

## CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 4 avril, le conseil municipal s'est réuni à vingt heures trente, sous la présidence de Mr Jean- Marie MOTTE, maire.

Date de convocation : 28 mars 2025

Date d'affichage : 28 mars 2025

Etaient présents : Mesdames VANPOUILLE, GAVELLE et MASQUELIN  
Messieurs FOURNIER, GODIN, TESSIER, BLOT et BERTIN.

Absents : Me. MORIN donne pouvoir à M. Th BLOT  
M. LINSEELE donne pouvoir à L. TESSIER

Lecture du compte-rendu de la réunion du 25 février 2025, aucune remarque n'étant faite, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Monsieur le maire donne lecture du compte administratif 2024 de la commune.

Après avoir répondu à toutes les questions, Monsieur le maire ayant quitté la salle du conseil, les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, approuvent à l'unanimité le compte administratif 2024.

Le besoin net de la section d'investissement est de 39 097,92 €, d'où affectation au compte 1068.

L'excédent de résultat de fonctionnement reporté est de 80 006,51 €.

Le compte de gestion dressé par M. le receveur municipal de la commune est également approuvé.

### BUDGET PRIMITIF 2025 : Vote des 3 taxes

Les membres du Conseil Municipal décident de ne pas modifier les taux des deux taxes directes locales pour le budget primitif 2025, soit :

- Taxe foncière / bâti : 34,88 %
- Taxe foncière / non bâti : 23,83 %
- Taxe d'habitation : 5,96 %

Ainsi, le produit fiscal prévu au budget primitif 2025 est de : 132 679 € diminué d'autres taxes pour un montant total prévisionnel de 82 865 €.

### VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Monsieur le maire présente le budget primitif 2025. Il est fait remarquer que le budget est établi de manière « prudente » qui minimise les recettes attendues.

Monsieur le maire donne quelques précisions sur certains postes du budget sous réserve d'obtention de subventions, les principaux investissements, déjà évoqués lors de réunions précédentes, seront :

- Travaux salle polyvalente
- Révision PLU
- Aménagement du terrain de loisirs
- Travaux de voirie

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, arrête, à l'unanimité, le budget de la commune à la somme de :

- 327 880,51 € pour la section de fonctionnement
- 193 776,04 € pour la section d'investissement

Le conseil municipal vote la « fongibilité des crédits », donc la possibilité au sein d'une même section de procéder des virements de crédits dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section.

### SUBVENTIONS ATTRIBUÉES en 2025

- AMICALE ANCIENS COMBATTANTS ECOS	70,00 €
- AMIS MONUMENTS ET SITES DE L'EURE	50,00 €
- BLEUETS DE FRANCE	35,00 €
- C.F.A EVREUX	130,00 € (2 jeunes)
- C.F.A.I.E VAL DE REUIL	65,00 € (1 jeune)
- COMITE FETES HEUBECOURT-HARICOURT	5 000,00 € (en deux fois)

- CHARLINE	35,00 €
- ECOUTE SOLIDARITE PARTAGE	100,00 €
- AMICALE JEUNES POMPIERS ECOS	90,00 €
- LES RESTAURANTS DU CŒUR	100,00 €
- UNC-VEXIN / EPTE – GASNY (chez M. Godin)	100,00 €
- S.P.A (Evreux)	35,00 €
- PARALYSES APF	50,00 €
- ASSOCIATION ECOLE DU CHAT FOURGES	300,00 €
- AGIR AVEC BECQUEREL (Cancer)	70,00 €
- AUTRES (sur délibération)	<u>20,00 €</u>
	<b>6 250,00 €</b>

## **RÉGULARISATION RÉTROCESSION de la PARCELLE D 398 de 9 m<sup>2</sup>. VENTE LEGROS / MANSARD**

L'acquisition pour l'euro symbolique n'étant plus possible, Monsieur le maire présente au conseil qu'il est nécessaire d'effectuer un achat pour une valeur vénale de 100 €.

Il n'y aura pas de paiement de prix. Il est entendu que le prix sera payé par compensation avec l'aménagement de l'intersection entre la rue du parc et le chemin vert

Le conseil municipal, autorise le maire ou son représentant à engager la procédure d'achat et à signer tout document s'y reportant.

## **RÉSERVE INCENDIE LA QUEUE D'HAYE / MARE**

Le projet de la réserve incendie à l'aide de la mare de Me TAILLIEU est abandonné.

En effet, les descendants de la propriétaire n'y sont pas favorables.

Il faudra donc envisager une autre solution.

La commune de Vernon prenait en charge une partie des travaux, soient 7 000 €.

## **COMMISSIONS :**

- SNA : conseil communautaire du 27 mars, déménagement du siège de SNA. Achat d'un niveau dans bâtiment à la limite de Vernon/ St Marcel, anciennement la cartonnerie
- Attractivité du territoire : SCOT / définition d'une dent creuse.
- SETOM / nouveauté : traitement des pneumatiques.
- SETOM : projet de visite le 18 juin à Guichainville.
- LEADER / visite de 4 sites : APEER Tilly : composteur à Vernon, Épicerie BIO à Charleval, visite du site de Château sur Epte, le restaurant « l'Assiette » à Gisors.
- SIVOS : conseil d'école
- SIGES : création d'un poste d'adjoint technique + vote participation financière pour élèves extérieurs
- SIEGE : LED rue Chevreuse sur la liste des projets
- Comité des fêtes : braderie puériculture et cassoulet en projet et pièce de théâtre fin avril par E Réglat
- Ateliers seniors : 2<sup>ème</sup> série
- Terrain de loisirs : clôture avec le terrain de Sylvain Blot. La commune ne fera pas borner.
- URBANISME : PLU : réunion de présentation du PADD aux personnes publiques associées  
la commune renonce à son droit de préemption urbain pour la maison Conseil-Legros

## **QUESTIONS DIVERSES**

- L'éclairage des horloges de l'église fonctionne correctement,
- Nids de poule seront bouchés quand il fera sec,
- Grumesnil, une branche au niveau de l'entrée à gauche du club de tir risque de tomber
- Fossé le long de chez Métral-Syord sera fauché mais pas curé cette année.
- Ont été observés beaucoup de pies et de ragondins sur la commune
- Lampadaires en panne : 3 à Coupigny, 1 rue du Parc, 1 chemin Vert et 1 Grumesnil
- Le filet de tennis est à remplacer  
« L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 25 »